



MG International
make pools safer and cleaner



MG International S.A.
Rapport annuel du Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Mixte 2017

I. Rapport d'activité 2016 – Faits marquants, progrès réalisés et difficultés rencontrées

1.1 Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice écoulé

MG International, filiale à 70% de Maytronics Ltd, regroupe plusieurs branches d'activité au sein du marché des équipements de piscine.

La branche Piscine Privée exploitée depuis le siège situé à La Ciotat, opère sous la dénomination commerciale de Maytronics France et participe ainsi au renforcement de la marque Maytronics au niveau mondial.

La branche piscine privée propose sur le territoire français aux revendeurs et aux fabricants de matériel de piscine :

- des solutions de nettoyage des piscines avec les gammes de robots électriques de marque Dolphin, produit historique de Maytronics Ltd, et pour lesquels MG International est le principal (mais pas l'unique) distributeur en France,
- des systèmes de sécurité des piscines avec les alarmes de piscines de marques Aqualarm et Aquasensor, ou directement sous branding Maytronics.

Pour ces produits, MG International – Maytronics France est l'importateur des produits du groupe, et la société française est concentrée sur le marketing et la vente des équipements,

- des couvertures automatiques de piscine, sous la marque Aqualife et sous marques de distributeurs, dont MG International – Maytronics France est le concepteur et le fabricant.

Un investissement important dans l'usine de fabrication de couverture a eu lieu en 2015, avec la prise de nouveaux locaux de 4500 m² à La Ciotat (13) et le développement d'un équipement de production totalement automatisé pour les tabliers de couvertures de piscines, qui sont réalisées sur mesure pour chacun des bassins à équiper.

Le chiffre d'affaires est réalisé par des ventes B to B aux magasins et aux constructeurs de piscines. La moitié du chiffre d'affaires est réalisée par la force de vente de l'entreprise, qui propose les produits auprès des pisciniers indépendants, tandis que les clients grands comptes et les référencements nationaux génèrent l'autre moitié du chiffre. Parmi les grands comptes, Maytronics France s'appuie également sur des distributeurs spécialisés piscine, qui forment un réseau de revente indirecte de la marque Maytronics, et permettent conjointement de mieux servir les points de vente des piscinistes et installateurs sur le territoire.

Au niveau de la conduite des opérations, de nombreuses synergies ont été mises en place avec Maytronics Ltd, l'actionnaire de référence.

- Maytronics France utilise les moyens du siège en Israël pour la fabrication des alarmes de piscine.
- Egalement les achats de composants pour alarmes et pour couvertures de piscines sont consolidés auprès du panel de fournisseurs du groupe.
- L'usine de fabrication de Maytronics Ltd est capable de produire en juste à temps, et – délais de transit inclus – de livrer tous les modèles de robots dans un cycle de trois à quatre semaines, ce qui permet de minimiser les stocks.
- Les moyens informatiques sont gérés de manière centralisée, tant pour l'informatique de gestion que pour les nombreuses applications d'orientation marketing pour les robots Dolphin (sites internet,

intranet pour les revendeurs, chaînes YouTube pour les utilisateurs), Maytronics France étant de son côté chargé de l'animation des marques Aqualife, Aquasensor et Aqualarm...

- Les besoins de trésorerie pour le financement de la croissance sont gérés en commun avec la direction financière du groupe,
- Le département marketing groupe réalise les créations et les impressions de la majorité des documents et brochures publicitaires ainsi que le matériel de promotion en points de ventes. Réciproquement Maytronics France a imaginé et créé plusieurs concepts marketing (programme de fidélisation, revendeurs Elite, méthodes de sélection des revendeurs) qui sont repris par le groupe et déployés sur les autres filiales de commercialisation.

La branche Sécurité Piscines Publiques développe et commercialise un système breveté de surveillance assistée par ordinateur pour la détection de noyades sous la marque Poséidon.

Poséidon opère depuis l'établissement secondaire sis à Boulogne Billancourt et depuis la filiale Poséidon Technologies Inc., basée à Atlanta aux Etats-Unis. La R&D et les études sont basées en France tandis que les opérations (installation et maintenance hardware et software) se répartissent entre les deux structures.

Le chiffre d'affaires est réalisé à parts égales entre France et export, Poséidon travaille directement avec les collectivités locales et également avec des opérateurs privés qui exploitent des piscines publiques en France, Belgique, Suisse, Allemagne, Luxembourg ainsi qu'aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de distribution à valeur ajoutée dans 8 autres pays.

L'activité de Poséidon aux Etats-Unis à travers la filiale Poséidon Technologies Inc. (une cinquantaine de bassins en exploitation) n'est pas incluse dans les états financiers de MG International.

Contrôle de MG International

Le contrôle capitalistique de MG International est exercé par Maytronics Ltd, société de droit israélien fondée en 1983, qui est le créateur et un des leaders mondial des robots électriques de nettoyage de piscine, avec la marque Dolphin.

Maytronics a augmenté sa participation dans MG International en plusieurs étapes depuis 2008, et notamment lors d'une augmentation de capital réalisée le 30 juin 2011, puis lors d'achats d'actions intervenus hors marché en 2013 et sur le marché en 2016. Au 31 décembre 2016, Maytronics détient 69,68% du capital représentant 81,63% des droits de vote.

Maytronics Ltd. détient sur MG International une créance d'un montant de 3.958.068,70 euros consécutivement à la reprise d'une dette senior détenue par un pool bancaire.

Les échéances de remboursement de cette dette initialement fixées à compter du 31 mars 2011 ont été successivement reportées, la première échéance étant désormais due au 30 juin 2018 consécutivement à un 7^{ème} avenant signé le 14 mars 2017.

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et d'un nouvel administrateur le 2 mars 2016 (Rappel)

Nous vous rappelons que Monsieur Yuval Beerli a, dans le courant du mois de février 2016, démissionné de son poste de CEO du groupe Maytronics et, en conséquence, de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de MG International.

Le Conseil d'Administration de la Société a pris acte de cette décision dans ses délibérations du 2 mars 2016 et a proposé en remplacement de Monsieur Yuval Beerli la cooptation de Monsieur Sharon Goldenberg au poste d'Administrateur. Cette cooptation a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale de la Société tenue le 20 juin 2016.

Monsieur Eyal Tryber a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat

d'Administrateur au cours du même Conseil.

A cette occasion, il a été décidé le maintien de la distinction entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et les fonctions de Directeur général, de sorte que Monsieur Vincent Quéré demeure le Directeur général de la Société.

1.2 Activité 2016 par Business unit – Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

Branche Piscine Privée

Etat du marché français de la piscine privée en 2016

Le marché de la piscine privée a bénéficié d'une très bonne conjoncture, en suite de la saison 2015 exceptionnelle en matière de météo et de période d'ouverture des bassins. Les carnets de commandes des constructeurs de piscines étaient bien fournis dès le début de saison, et les revendeurs ont pu réinvestir en aménagement magasin et en soutien marketing.

Ainsi les ventes de piscines, telles que relevées par le baromètre trimestriel de la Fédération des Professionnels de la Piscine ont progressé de +14% sur l'année 2016, et les activités de négoce de matériels (plus proches des activités de MG International) ont également progressé de 10% en tendance annuelle.

Au printemps 2016, la Fédération des Professionnels de la Piscine a annoncé que le parc de piscines en France avait dépassé les 1,8 millions de bassins (piscines enterrées et piscines hors-sol durables).

Robots nettoyeurs de piscine

Stratégie commerciale et pénétration du marché français

Le groupe Maytronics Ltd conçoit et fabrique les gammes de robots nettoyeurs de piscine, sous la marque principale Dolphin, et sous des marques de distributeurs. Maytronics fait partie des leaders mondiaux de ce marché aux cotés de Aquatron/Aquaproducts, de Hayward et de Zodiac.

Une des principales caractéristiques de Maytronics sur ce marché est sa stratégie de développement qui différencie très fortement les offres en fonction des canaux de distribution. Maytronics France peut ainsi mettre en place des politiques de distribution adaptées aux exigences des principaux marchés :

Maytronics privilégie la distribution par les spécialistes de la piscine, disposant de points de vente dédiés :

- Les gammes professionnelles approvisionnent les réseaux de magasin sous enseigne et les pisciniers indépendants
- Les groupes de distribution spécialisés piscine peuvent, selon leurs volumes d'achats, soit accéder à des gammes plus agressives en prix, soit obtenir des fabrications spéciales sous marques propres, qui leur permettent de se différencier.
- Des gammes spécialement adaptées ont été développées pour certains partenaires sur internet, avec notamment les gammes de robots Nauty ou Nauty TC, et surtout avec la nouvelle gamme dénommée « Série E ».

En France, la société MG International estime détenir 36% du marché des robots électriques de nettoyage de piscine (vs 29% en 2015) et la distribution des robots Dolphin constitue le premier poste du chiffre d'affaires de MG International.

Pénétration commerciale des nouvelles gammes de robots nettoyeurs

La croissance des ventes des robots nettoyeurs a été portée quasi-intégralement par les nouvelles plateformes technologiques commercialisées depuis 2015, simultanément sur tous les territoires du groupe (USA, Australie, Europe, Amérique latine).

Ces gammes renouvellent l'approche de la marque Dolphin dans le secteur de la piscine. Alors que les produits de la **série 'M'** (anciennement Dolphin Suprême) occupent traditionnellement le segment haut de gamme du marché (au-delà de 1 200 euros de prix public TTC), avec des produits reconnus pour leur performance de nettoyage et leur technicité, Maytronics introduit sur le marché deux nouvelles séries :

- **La série 'E'** est développée sur le concept 'mon premier Dolphin'. En amenant sa marque dans un segment de prix de 575 euros à 775 euros TTC, Dolphin propose un produit simple à utiliser, au design séduisant, avec un compromis intéressant prix/efficacité.



Dolphin E10

Cette gamme vise d'une part à capturer avec un produit moderne le marché existant des robots de fond, et d'autre part à amener vers les robots électriques des utilisateurs de solutions alternatives de nettoyage (balais manuel ou appareils à aspiration/surpression). La série 'E' est largement diffusée, tant auprès des revendeurs traditionnels de la piscine que sur internet et en grande distribution.

Cette plateforme technologique a également été adoptée en 2016 par la plupart des partenaires de MG International, pour lesquels sont fabriquées des produits sous 'Marques De Distributeurs'.



Dolphin Serie S

- **La série 'S'** se décline en 5 modèles, avec des prix de vente conseillés de 575 à 1350 euros TTC et propose plusieurs avantages compétitifs fortement attendus des utilisateurs. Les robots sont légers et faciles à sortir de l'eau, le panier est accessible et rapide à rincer. Les modèles les plus évolués disposent d'un nouveau système 'Power Stream' qui rend plus efficace le nettoyage de la ligne d'eau, d'un double système de filtration séparant les gros débris des débris fins, et d'une connexion à un smartphone pour la télécommande du robot ou la personnalisation des programmes.

La série 'S' est exclusivement distribuée par le réseau sélectif de revendeurs Dolphin (voir infra).

Animation du réseau sélectif de revendeurs pour les robots 'S-Series' et 'M-Series'

Désireuse de construire une relation de long terme avec les utilisateurs finaux, Maytronics France avait annoncé au 15 juin 2013 la mise en place d'une politique de sélection de ses revendeurs, qui constituait une étape supplémentaire dans la vision à long terme : positionner auprès des utilisateurs finaux la marque Dolphin comme la référence de qualité produit et de service client.

Ainsi, le réseau agréé est composé de revendeurs reconnus et pérennes, partenaires de long terme de la marque, formés par le fabricant et aptes à promouvoir et exécuter le contrat d'entretien Dolphin Service Minute durant et au-delà de la période de garantie.

Seules les lignes 'M-series' et 'S-series' sont distribuées par le réseau sélectif de revendeurs. Ces gammes bénéficient d'un système de diagnostic de panne 'sur le comptoir' et d'une organisation spécifique de gestion des pièces détachées et de la garantie.

MG International – Maytronics France et certains distributeurs qualifient les revendeurs éligibles au réseau sélectif. La société s'implique dans la défense des revendeurs, le cas échéant par des moyens juridiques.

Robots nettoyeurs de piscine pour les piscines collectives et les piscines municipales

MG International – Maytronics France propose également aux opérateurs de bassins à usage collectif des solutions de nettoyage des piscines à travers une gamme dédiée de robots électriques de marque Dolphin, tant sur le segment des piscines municipales que sur celui des 'HMAC' (Hôtels, Motels, Résidences, Campings).



La force de vente dédiée de Maytronics France a été réorganisée et formée en vue d'accentuer la pression commerciale, et une organisation dédiée de prospection, de marketing et de service après-vente a été mise en place lors de la saison 2016.

MG International – Maytronics France répond systématiquement aux appels d'offres lancés par les Municipalités ou les Communautés d'Agglomérations pour le nettoyage des piscines publiques, et commence à enregistrer quelques succès face à ses concurrents (Hexagone, Mariner, Weda).

Notamment le nouveau robot Wave 200 XL a permis dès sa première année de commercialisation de remporter le marché de nettoyage des piscines de la Ville de Paris, avec plus de 40 robots en fonctionnement.

Sur ce marché MG International fait jouer des synergies avec sa branche Poséidon (sécurité des piscines publiques) et notamment des partages de ressources techniques et de maintenance avec l'établissement de Boulogne Billancourt.

L'équipe Maytronics France soutient le contrat des robots Wave 200 XL pour la Ville de Paris

Couvertures automatiques de Piscine

Avec l'arrivée du nouvel outil industriel en 2016, MG International a pu bénéficier de la structure de coût adaptée pour nouer des accords grands comptes avec des réseaux de ventes de couvertures automatiques de piscine. Ce sont ces accords qui ont principalement soutenu la croissance des couvertures Aqualife durant la saison 2016, alors que de la société était jusqu'à lors surtout présente auprès des piscinistes indépendants.

Retards et surcoûts de démarrage du nouvel outil industriel d'Aqualife

Un investissement de productivité, composé principalement d'une machine spéciale pour la découpe et l'étanchéité des lames de couvertures automatiques a été développé au cours de l'année 2015 et mis en service en janvier 2016.



Machine automatique de confection des tabliers

Le procédé est totalement intégré entre le bureau d'études et la fabrication, permettant de générer une coupe de tablier parfaitement adaptée aux prises de mesures sur le chantier.

La première saison d'exploitation de la nouvelle usine n'a pas été satisfaisante, et la société a subi des surcoûts importants, notamment des pertes matières et rebuts de démarrage, ainsi qu'une surconsommation main d'œuvre. Ces éléments ont affecté négativement la marge opérationnelle 2016 de la Business Unit Couvertures.

Montée en gamme de l'activité Couvertures et lancement de 'Maytronics Covers'

Lors du Salon de la Piscine de Lyon 2016 (salon 'Piscine Global 2016'), MG International a pour la première fois réalisé un espace d'exposition dédié uniquement aux couvertures. Ce salon a été l'occasion de positionner une nouvelle ligne haut de gamme de couvertures de piscines, qui sera introduite sous la dénomination de 'Maytronics Covers', et qui reprend les atouts et les promesses de qualité de la gamme des robots Dolphin.

Ces gammes de couvertures comprennent d'une part des plots motorisés hors sol en finition inox, pour s'intégrer dans les tendances architecturales du moment, et d'autre part une solution de couvertures immergée

nommée 'Creative Cover' qui s'adressent particulièrement aux constructeurs de bassins haut de gamme.



Ces présentations ont rencontré un vif succès sur le salon de la piscine, et l'industrialisation de ces gammes sera réalisée durant l'année 2017.

Le stand 'Maytronics Covers' au salon de Lyon 2016

Traitement de l'Eau des Piscines

MG International a annoncé sur le salon de la Piscine 2016 revenir sur le marché des appareils de traitement d'eau pour les piscines privées, avec la présentation d'un appareil de stérilisation par électrolyse au sel.

Cet appareil possède des éléments communs avec la gamme de coffrets électriques pour couvertures de piscine, et sera soutenu par un important programme marketing en points de ventes.

Alarmes de Piscine

Le contexte législatif et réglementaire s'est stabilisé pour les alarmes de piscines. Ainsi l'activité est soumise, en complément de la loi du 3 janvier 2004 relative à la sécurité des piscines privées et de ses décrets d'application, au décret du 18 juillet 2009 qui stipule que seules les alarmes répondant aux exigences de qualité les plus hautes, et contrôlées par un laboratoire indépendant, peuvent être fabriquées ou commercialisées à compter de la saison 2010, alors que la norme était jusqu'alors d'application facultative. Concomitamment, la dernière révision de la norme AFNOR relative aux alarmes par immersion, dans sa version NF P 90 307-1 d'avril 2009, a fortement rehaussé le niveau d'exigence, notamment en ce qui concerne les temps de réactivation des alarmes.

Soutenue par le marché de la construction, l'activité des alarmes de piscine a connu une bonne saison en 2016.

Branche Piscine Publique



Le volume des ventes de la Business Unit Poséidon, spécialisée dans la détection automatique des noyades en piscines publiques, est resté stable en référence à l'exercice 2015. Le marché français qui constituait le premier marché historique de Poséidon est resté très atone. C'est la dynamique d'investissement des marchés d'Europe du nord, notamment au Benelux et en Scandinavie qui a permis de clore l'exercice à un niveau comparable à celui de 2015. Poséidon a également renforcé sa présence sur le marché allemand, où l'action commerciale menée depuis 18 mois continue de porter ses fruits. Les mises en service des premiers systèmes vendus sur de nouvelles zones de chalandise telles que la Chine et la Pologne ont été couronnées de succès et ont fait l'objet de couvertures médiatiques de grande ampleur. Par ailleurs et pour la première fois, l'année aura été marquée par des ventes destinées à remplacer des systèmes concurrents, dont les performances étaient insatisfaisantes en référence aux attentes des clients. Poséidon a également mis sur le marché une nouvelle offre basée sur un principe de location longue durée. Cette offre a pour objectif de redynamiser les ventes sur les territoires où les budgets d'investissement public font défaut.



Systeme Poséidon à Aquazena - Issy les Moulineaux

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 14 mars 2017, Maytronics Ltd (actionnaire majoritaire de la Société) et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de remboursement de la créance Maytronics Ltd. En conséquence, cette créance sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2018 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2020.

1.4 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Une tendance de marché favorable dans le secteur des piscines privées

Les carnets de commandes de construction de piscine sont bien remplis au début de l'année 2017, et la Fédération des Professionnels de la Piscine anticipe une saison favorable.

L'activité couvertures de piscines sera donc soutenue par un rythme élevé de construction de piscine.

Pour les robots de piscine, le marché reste en croissance, avec la progression de la technologie des robots électriques au détriment des robots à aspiration ou à surpresseurs. Maytronics France dispose d'accords commerciaux efficaces avec les principaux acteurs de la distribution et du commerce de détail du secteur de la piscine, et soutient ses clients par des programmes marketing en point de vente.

Un virage dans la communication de marque Dolphin

Alors que la société détient dorénavant la position de leader sur le marché des robots électriques nettoyeurs de piscines, des études consommateurs lancées en 2016 ont démontré que la notoriété de marque de Dolphin était encore faible auprès des possesseurs de piscines.

Pour soutenir son réseau de revendeurs, MG International a donc décidé de lancer un vaste programme de communication auprès des utilisateurs. Un contrat d'image a été signé avec Mr Philippe Lucas, entraîneur de natation et commentateur sportif, qui va apporter à la marque son image d'exigence et de performance.

Le budget marketing 2017 progresse significativement pour financer cette campagne, qui comprendra notamment des spots vidéos, avec un objectif de diffusion de 8 millions de vues sur la période (présence exclusivement digitale), et relayée par une campagne d'affichage 4x3m au cœur de la saison.

Un renforcement de la distribution numérique (DN)

Depuis 2016, MG International – Maytronics France expose aux Journées des Collections, principal salon professionnel dans le domaine piscine / jardin à l'attention des acteurs de la grande distribution, dans le but d'augmenter la diffusion de ses produits, en ventes directes ou avec l'aide de partenaires disposant déjà d'accords commerciaux dans ce secteur.

La marque doit augmenter sa distribution numérique, notamment pour toucher les catégories de consommateurs – possesseurs de piscine qui ne fréquentent pas les réseaux de piscinistes traditionnels.

La poursuite de la modernisation de l'outil de production

Les investissements et les recrutements se poursuivront sur le site de production de La Ciotat (13). La montée en charge de cet outil devrait marquer une étape importante dans le développement de cette activité en permettant simultanément une amélioration substantielle de la productivité et de la qualité de fabrication.

Une hausse prévisible du carnet de commande de la branche piscine publique

Plusieurs facteurs favorables devraient contribuer à une hausse significative du carnet de commande.

La presse s'est fait régulièrement l'écho, des noyades dramatiques successives survenues ces six derniers mois, dans des piscines publiques françaises, belges et suisses. Cela a conduit les pouvoirs publics à devoir prendre position en faveur des systèmes de vision par ordinateur et à recommander leur installation. Cette nouvelle hiérarchisation des priorités s'est traduite par une hausse très importante des demandes d'études et de chiffrages depuis quelques mois.

Les résultats de l'enquête publique relative au projet de norme ISO 20380 - Piscines publiques - Systèmes de vision par ordinateur pour la détection de noyades en piscines - Exigences de sécurité et méthodes d'essai ont été positifs et la publication de celle-ci est attendue avant la fin de l'année. La norme devrait également contribuer à l'accroissement des ventes en structurant le marché.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L-441-6-1 et D-441-4 du Code de Commerce, nous vous informons que le solde total des dettes fournisseurs hors groupe au 31 décembre est ventilé par date d'échéance comme suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Non échues (dont FNP)	879 k€	751 k€
Echues depuis moins de 30 jours	81 k€	50 k€
Entre 30 et 90 jours	31 k€	43 k€
Echues depuis plus de 90 jours (contentieux)	91 k€	98 k€
TOTAL	1 082 k€	942 k€

Les dettes fournisseurs envers les autres sociétés du groupe font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2016 un montant de 4.707 k€ contre 5.111 k€ à fin 2015.

1.6 Information financière et non financière

Conformément aux articles L225-100 alinéas 3 à 6 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux paragraphes 1.1 à 1.5 et II.

1.7 Activités polluantes ou à risque

Néant.

1.8 Recherche et développement

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ». Sur l'activité sécurité des piscines collectives (Poséidon) la société consacre chaque année près de 15% de son chiffre d'affaires aux dépenses de R&D.

Au titre de l'exercice 2016 les activités de recherche et développement ont permis la poursuite ou la réalisation de différents projets :

- Couvertures : en 2016 MG International a présenté une nouvelle gamme de couvertures sous la dénomination de 'Maytronics Covers'. Ces couvertures intègrent à la fois les besoins en esthétique des architectes et les contraintes des constructeurs de piscine, avec notamment la solution 'Creative Cover', qui s'illustre par l'aspect visuel du produit fini, mais aussi par l'ingéniosité de montage, qui simplifie l'installation.
Le département R&D prévoit également la mise sur le marché d'ensembles de motorisation plus robustes, et cohérents avec les taux qualité qui font la réputation de Maytronics sur les marchés.
- Traitement de l'eau : MG International prépare la commercialisation d'un électrolyseur de sel, conçu en co-design avec un partenaire industriel, selon les spécifications de la société. MG International conduit le plan de qualification de ce produit, pour une mise sur le marché au milieu de l'année 2017.
- Poséidon : Au cours de l'exercice 2016, la R&D hardware a travaillé sur la mise au point et le développement d'un nouvel ensemble de caméras aériennes reposant sur des composants miniaturisés et un design moderne, de façon à pouvoir répondre aux exigences architecturales actuelles ; la R&D software a conçu de nouveaux algorithmes mathématiques permettant d'offrir des performances de détection optimisées sur les bassins équipés de fonds mobiles ; l'équipe R&D hardware et software travaille également sur l'optimisation d'une configuration matérielle et logicielle destinée à adresser le segment des bassins de 1000 m2 et plus.

Le crédit d'impôt recherche inscrit dans les comptes de la Société au 31 décembre 2016 s'élève ainsi à 109 k€.

1.9 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4 du Code de commerce, que la Société, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers outre ceux soulevés aux paragraphes 1.1 et 1.3 ci-avant. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché sur lequel intervient la Société constitue le principal risque auquel la Société doit faire face.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2016, le 1er, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 7%, 22% et 30% du chiffre d'affaires total.

II. Résultats financiers et proposition d'affectation du résultat

2.1 Résultats financiers de la S.A. MG International au 31 décembre 2016

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 29.564 k€ pour l'exercice 2016 contre 23.859k€ en 2015 soit une augmentation de 24%.

Les consommations de l'exercice s'élèvent à 18.835 k€ en augmentation de 29% pour une marge brute de 10.728 k€ contre 9.226 k€ en 2015.

Le taux de marge brute est ainsi en légère diminution à 36,3% contre 38,7% en 2015.

Les charges d'exploitation courantes progressent de 18% à 9.644 k€ marquées par une augmentation importante (27%) des autres achats et charges externes qui s'élèvent à 5.016 k€ pour l'exercice 2016. Les charges de personnel augmentent pour leur part de 10% alors que les impôts et taxes (hors IS) sont stables.

Globalement l'augmentation des charges d'exploitation courantes hors consommations et avant dotations reste maîtrisée puisque celles-ci représentent 33% du chiffre d'affaires en 2016 contre 34% en 2015.

Les dotations d'exploitation nettes des reprises s'élèvent à 615 k€ en 2016 (498 k€ en 2015) essentiellement composées des amortissements relatifs au nouvel outil de production et aux différents réaménagements opérés dans l'usine.

Les autres produits et charges d'exploitation constituent un gain de 127 k€ contre une perte de 8 k€ en 2015. Cette variation est essentiellement consécutive à l'indemnité d'assurance perçue suite à un sinistre intervenu courant 2016.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en augmentation constituant un bénéfice de 596 k€ contre un bénéfice de 554 k€ en 2015.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 68 k€, principalement composé de la charge d'intérêts sur la dette à long terme et des variations de change. En 2015, le résultat financier était impacté par la dépréciation du compte courant détenue sur la filiale US Poseidon Technologies à hauteur de 182 k€.

Le résultat exceptionnel, perte de 47 k€, n'appelle pas de commentaire particulier.

Le poste impôt sur les sociétés correspond au produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 109k€.

L'exercice 2016 se solde ainsi par un bénéfice net de 590 k€ en progression de 32% par rapport à 2015 où il s'établissait à 446 k€.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 4.204 k€. Il est principalement composé de la dette senior envers Maytronics pour un montant de 3.958 k€ en principal et 245 K€ d'intérêts courus.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (gearing) s'élève à 36% au 31 décembre 2016.

Pour plus d'information, le Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes.

2.2 Société contrôlées - Prises de participations ou de contrôle – Succursales existantes

2.2.1 Les fermetures entreprises en 2008 et 2009 des sociétés MG Iberica (Espagne) et MG Brazil (Brésil), sont toujours en cours à la clôture 2016. Pour mémoire les comptes de ces filiales sont établis en valeur liquidative et les actifs comptabilisés au sein de MG International relativement à ses filiales sont enregistrés à leur valeur recouvrable.

La Société contrôle les sociétés suivantes :

- Poséidon Technologies Inc.
- MG Iberica (Espagne)
- MG Brazil (Brésil)

2.2.2 Aucune prise de participation ou de contrôle n'est intervenue au cours de l'année 2016.

2.2.3 Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, il est fait mention des succursales existantes de la Société :

- Succursale située 3 rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt (Siret : 441 743 002 00046 RCS NANTERRE).

2.3 Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2009, MG International S.A. ne produit plus de comptes consolidés.

En effet, la société bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils fixés à l'article R.233.16 du Code de commerce.

Il est rappelé que les comptes de MG International et ses filiales sont consolidés au sein du groupe constitué par Maytronics Ltd.

2.4 Charges fiscalement non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 27.787 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2.5 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 590.493 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Report à nouveau ».

Le poste « Report à nouveau » passerait ainsi de :

- Report à nouveau avant affectation du résultat	- 10.917.497 €
- Résultat de l'exercice 2016	<u>590.493 €</u>
- Solde du Report à nouveau après affectation	- 10.327.005 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2013 (12/2013)	Néant	-	-
2014 (12/2014)	Néant	-	-
2015 (12/2015)	Néant	-	-

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. Conventions

3.1 Conventions réglementées

Par convention en date du 14 mars 2017, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de remboursement de la dette senior due à Maytronics Ltd par la Société de telle sorte que la créance demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2018 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2020.

Ce nouveau report vise à préserver la trésorerie de la société permettant ainsi de financer d'une part l'augmentation du besoin en fond de roulement lié à la croissance de l'activité et d'autre part les investissements prévus en 2017.

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que nos commissaires aux comptes vous soumettront.

3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014 telles que codifiées à l'Article L225-102 al.13 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des administrateurs et/ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

IV. Opérations sur le capital

Aucune opération sur le capital de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice 2016.

V. Administration, direction et contrôle de la société

5.1 Direction générale

Depuis le 1^{er} octobre 2012, le conseil d'administration de la Société a opté pour une distinction entre les fonctions de président et de directeur général.

La présidence était assurée par Yuval Beerli jusqu'au Conseil d'Administration du 2 mars 2016 au cours duquel il a été remplacé par Monsieur Eyal Tryber suite à sa démission.

La direction générale est assumée par Mr Vincent Quéré nommé par le conseil d'administration du 26 juin 2012 puis confirmé dans ces fonctions par le conseil d'administration du 1^{er} octobre 2012. Lors du Conseil d'administration du 2 mars 2016, il a été décidé du maintien de la distinction entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et les fonctions de Directeur général, de sorte que Mr Vincent Quéré est demeuré le Directeur général de la Société.

5.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nous vous rappelons que le conseil d'administration de la Société est actuellement composé de quatre membres à savoir :

- Monsieur Eyal Tryber nommé pour une durée de six années par l'AGO du 26 juin 2012,
- Monsieur Olivier Chareyron nommé par l'AGE du 18 mars 2005 renouvelé pour une durée de six années par l'AGO du 30 juin 2011 ; en conséquence, son mandat arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.
A ce titre, il vous est proposé de bien vouloir renouveler le mandat de Monsieur Olivier Chareyron en qualité de membre du conseil d'administration de la Société pour une durée de 6 exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- La société Maytronics Ltd, société de droit Israélien, représentée par M.Menahem Maymon, nommée administrateur par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, mandat renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'AGO du 6 juin 2014.
- Monsieur Sharon Goldenberg coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 mars 2016 en remplacement de Yuval Beerli (démissionnaire avec effet au 2 mars 2016), cooptation ratifiée par l'AGO du 20 juin 2016 pour la durée du mandat restant à effectuer, soit pour une durée d'un an. En conséquence, son mandat arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.
A ce titre, il vous est proposé de bien vouloir renouveler le mandat de Monsieur Sharon Goldenberg en qualité de membre du conseil d'administration de la Société pour une durée de 6 exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

M. Eyal Tryber est par ailleurs :

- CEO de Maytronics Ltd
- Chairman de Maytronics US
- Chairman de Maytronics Australia

M. Menahem Maymon est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia

M. Sharon Goldenberg est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia

M. Vincent Quéré est par ailleurs :

- Président et CEO de Poseidon Technologies Inc.

M. Chareyron n'exerce aucun autre mandat.

M. Olivier Chareyron est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Directeur Recherche et Développement ; ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L 225-22 al 1 du Code de Commerce.

5.3 Commissaire aux comptes

Nos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ont été renouvelés par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2013 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

VI. Renseignements relatifs à la composition du capital social, à la répartition du capital et à l'autocontrôle

6.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice 2016, le capital social est demeuré inchangé. Il s'élève à 430.003,90 euros et est composé de 4 300 039 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune représentant 7.264.045 droits de vote.

6.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Maytronics Limited <i>société de droit israélien dont le siège social est situé à Kibbutz Yizre'el, Israël</i>	2.996.440	69,68%	81,63%

6.3 Autocontrôle

La Société ne détient aucune action en autocontrôle.

6.4 Participation des salariés au capital

6.4.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2016, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

Les salariés de la Société ne détiennent aucune action au nominatif à l'exception de M. Chareyron, administrateur.

6.4.2 Options de souscription/d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'aucune option de souscription et d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2016.

6.4.3 Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L225-197-4 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'il n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2016.

VII. Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'Administration en matières d'augmentation de capital

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Il vous sera proposé de renouveler la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant nominal maximum de 600.000 € ou à l'attribution d'un titre de créance pour un montant nominal maximum de 600.000 € avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Cette délégation de compétence, qui n'a pas été utilisée, arrive en effet à son terme le 29 août prochain.

VIII. Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société.

La Société n'ayant pas attribué d'actions gratuites et/ou d'actions en exercice de stock-options, nous vous informons qu'il n'y a pas eu d'achat d'actions au cours de l'exercice 2016.

IX. Evolution du titre – Risque de variation de cours

L'année a débuté au cours de 0,85 euros puis a connu un point bas à 0,71 euros le 15 février avant de remonter à 2,55 euros le 20 mai. Après une nouvelle baisse en juin, la cotation a évolué sur le second semestre dans une fourchette comprise entre 1,18 et 1,90 euros pour terminer l'année à 1,57 euros représentant une capitalisation boursière d'environ 6,75 millions d'euros.

Depuis le début de l'année 2017 le titre évolue entre 1,57 et 1,90 euros.

Il est à noter que depuis le mois de février 2014 la cotation du titre s'effectue au fixing et plus en continu du fait du faible volume de transactions enregistré depuis 2 exercices (moins de 1500 transactions par an).

Cotation du titre MG International sur Alternext
Code valeur : ISIN FR0010204453

X. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société réalisées au cours de l'exercice écoulé

A l'exception de l'opération figurant ci-dessous, aucun des administrateurs ou personnes assimilées n'a procédé à des opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange d'actions de la Société pour un montant cumulé supérieur à 20.000 euros.

Le nombre d'actions détenues dans le capital de la société MG International par Maytronics Ltd., membre du Conseil d'administration de la Société et actionnaire, est passé au cours du second semestre 2016, de 2 932 940 actions (soit 68,21% du capital et 80,75% des droits de vote) à 2 996 440 actions (soit 69,68% du capital et 81,63 % des droits de vote).

Le Conseil d'administration,

Annexe 1

Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
Capital social	430 004	430 004	430 004	430 004	430 004
Nombre d'actions	4 300 039	4 300 039	4 300 039	4 300 039	4 300 039
Résultat global des opérations effectives (en K€)					
Chiffre d'affaires HT	29 564	23 859	20 228	19 206	16 211
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	1 136	949	-7 595	361	48
Impôts sur les bénéfices (*)	-109	-177	-180	-195	-201
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	590	446	403	403	373
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<i>(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back</i>					
Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	0,29	0,26	-1,72	0,13	0,06
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	0,14	0,10	0,09	0,09	0,09
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel (**)					
Nombre de salariés	64	61	54	50	48
Montant de la masse salariale	2 958	2 626	2 350	2 289	2 267
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 220	1 158	1 024	984	1 024
<i>(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés</i>					

Annexe 2

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs relatives aux augmentations de capital accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration

Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
29 juin 2015	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant nominal maximum de 600.000 € ou à l'attribution d'un titre de créance pour un montant nominal maximum de 600.000 € avec maintien du droit préférentiel de souscription.	29 août 2017	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
20 juin 2016	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société ou à certaines catégories d'entre eux dans la limite de 10% du capital social.	20 août 2019	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
20 juin 2016	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans la limite du tiers du capital social.	20 août 2019	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



MG International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les sections II et III ainsi que les notes 8 et 9 de la section V de l'annexe détaillant la dette de votre société à l'égard de la société Maytronics Ltd et précisant que l'échéancier de cette dette a été modifié en date du 14 mars 2017 ;

- le paragraphe 2 « Affectation des malis techniques » de la section IV de l'annexe relatif à l'application pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2016 du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 sur le traitement comptable des malis techniques de fusion.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe IV.3 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié et examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- Le paragraphe IV.5 « Immobilisations financières » présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières, celles-ci sont détaillées en note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié de ces dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

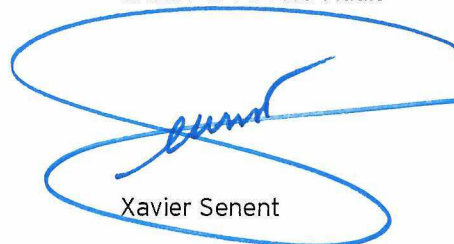
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 21 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Xavier Senent

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2016

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Etats Financiers	3
II.	Faits majeurs de l'exercice	7
III.	Evènements post-clôture	7
IV.	Principes, règles et méthodes comptables	8
1.	Immobilisations incorporelles	8
2.	Affectation des malis techniques	8
3.	Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	8
4.	Immobilisations corporelles	9
5.	Immobilisations financières	9
6.	Stocks	9
7.	Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux	10
8.	Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	10
9.	Autres créances	10
10.	Valeurs mobilières de placement	10
11.	Ecarts de conversion	10
12.	Provisions réglementées	10
13.	Avances conditionnées	10
14.	Provisions pour risques et charges	10
15.	Produits constatés d'avance	11
V.	Informations détaillées Actif – Passif	11
VI.	Filiales et Participations	20
VII.	Complément d'informations	22
1.	Autres engagements financiers - Engagements donnés	22
2.	Engagement pour départ à la retraite	22
3.	Répartition des effectifs	22
4.	Rémunération des organes de direction	23
5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	23
6.	Consolidation	23

I. Etats Financiers

BILAN ACTIF

En €.		31/12/2016			31/12/2015
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	12 089 915	7 697 086	7 697 086
Autres immob. Incorpor., avances et acptes		3 486 710	2 909 123	577 587	715 606
Immos en cours		0		0	2 461
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains		0		0	0
Constructions		266 918	142 812	124 106	128 268
Installations tech., matériels, outillage		1 956 215	1 354 881	601 334	190 065
Autres immob. corporelles		575 145	414 386	160 759	131 045
Immos en cours		0		0	447 767
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		177 707	177 707	0	0
Autres immobilisations financières		186 569	0	186 569	176 691
Total		26 665 323	17 317 880	9 347 443	9 488 991
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		1 552 437	76 532	1 475 905	1 140 897
En-cours de production		0	0	0	0
Produits finis et marchandises		2 042 799	0	2 042 799	1 419 148
Créances					
Avances et acomptes versés		0		0	20 523
Clients et comptes rattachés		3 272 988	797 406	2 475 581	1 785 002
Personnel		40 637		40 637	33 410
Créances fiscales		1 281 513		1 281 513	1 109 090
Autres créances		661 038	609 004	52 034	191 983
Autres					
VMP		466		466	466
Disponibilités		1 994 204		1 994 204	2 758 985
Total		10 846 082	1 482 942	9 363 140	8 459 504
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		97 305	0	97 305	59 075
Ecart de conversion actif		0	0	0	0
Total		97 305	0	97 305	59 075
TOTAL ACTIF		37 608 710	18 800 822	18 807 888	18 007 571

BILAN PASSIF

En €.		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		430 004	430 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 621 153	15 621 153
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	270 144
Report à nouveau		-10 917 497	-11 363 264
Résultat de l'exercice		590 493	445 767
Subvention d'investissement		0	0
Provisions réglementées		59 275	59 275
Total		6 078 151	5 487 659
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		554	51 979
Total		554	51 979
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		227 856	141 168
Provisions pour charges		267 966	241 737
Total		495 823	382 906
DETTES			
	Note 8		
Autres emprunts		4 203 201	4 148 943
Découverts, concours bancaires courants		0	0
Associés et dettes financières diverses		0	0
Avances et acomptes reçus s/ commandes		33 867	35 958
Dettes fournisseurs		5 788 926	6 053 209
Dettes sociales		940 066	965 175
Dettes fiscales		105 018	122 213
Autres dettes		853 317	581 518
Total		11 924 396	11 907 015
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		308 964	178 012
Ecart de conversion passif			
Total		308 964	178 012
TOTAL PASSIF		18 807 888	18 007 571

COMPTE DE RESULTAT

En €.		2016		2015		Variation	
		12 mois	% CA	12 mois	% CA	Euros	%
PRODUITS							
	Vente de marchandises	27 632 386		22 000 876		5 631 510	26%
	Prestation de services	1 931 246		1 857 927		73 319	4%
	Chiffre d'affaires	29 563 633	100%	23 858 803	100%	5 704 829	24%
	Subventions d'exploitation	0		0		0	
	Reprise de provisions	160 361		108 223		52 138	48%
	Autres produits	270 688		131 856		138 833	105%
	Autres produits d'exploitation	431 049	1%	240 078	1%	190 971	80%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	15 723 682		11 711 458		4 012 224	34%
	Achats de matières premières et autres appros.	4 088 252		2 891 149		1 197 103	41%
	Variation de stock (mat. et march.)	-976 552		30 348		-1 006 900	-3318%
	Achats et variations de stocks	18 835 382	64%	14 632 955	61%	4 202 427	29%
CHARGES							
	Autres achats et charges externes	5 015 793		3 944 829		1 070 963	27%
	Impôts et taxes	210 982		206 066		4 916	2%
	Salaires et traitements	3 128 700		2 788 845		339 854	12%
	Charges sociales	1 288 128		1 222 882		65 246	5%
	Dot. aux amortissements et provisions	775 888		605 812		170 076	28%
	Autres charges	143 804		143 980		-176	0%
	Autres charges d'exploitation	10 563 295	36%	8 912 415	37%	1 650 880	19%
	Résultat d'exploitation	596 005	2%	553 512	2%	42 493	8%
	Produits financiers	84 605		19 853		64 752	326%
	Charges financières	152 226		290 255		-138 029	-48%
	Résultat financier	-67 621	0%	-270 402	-1%	202 781	-75%
	Résultat courant	528 384	2%	283 110	1%	245 274	87%
	Produits exceptionnels	42 150		7 350		34 800	473%
	Charges exceptionnelles	88 983		21 341		67 642	317%
	Résultat exceptionnel	-46 833	0%	-13 991	0%	-32 842	235%
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-108 942		-176 648		67 706	-38%
	Résultat de l'exercice	590 493	2%	445 767	2%	144 726	32%

Tableau des flux de trésorerie (en k€)	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	590	446
<i>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
Amortissements, dépréciations et provisions	629	541
Plus-values de cession, nettes d'impôt		-7
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	-1 558	629
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-338	1 609
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-386	-525
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	10	7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-376	-518
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividende versés aux actionnaires		
Augmentation de capital en numéraire		
Souscription d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-51	-56
Prêt aux sociétés liées		
Reclassement en trésorerie des cautions pour engagement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-51	-56
Variation de trésorerie		
	-765	1 035
Trésorerie d'ouverture	2 759	1 725
Trésorerie de clôture	1 995	2 759

II. Faits majeurs de l'exercice

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 2 mars 2016, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2017 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2019.

Modification des organes de Direction

Lors du Conseil d'administration du 2 mars 2016, Monsieur Eyal Tryber a été nommé Président du Conseil d'administration de la Société suite à la démission de Monsieur Yuval Beeri.

Modernisation de l'outil de production et déménagement de l'usine de production des couvertures automatiques de piscines

La société a pris livraison dans le courant du mois de janvier 2016, d'une nouvelle machine dédiée à la fabrication des couvertures automatiques de piscine. Cet investissement, qui était partiellement comptabilisé en immobilisation en cours au 31 décembre 2015 s'élève après facturation de la dernière tranche à 405 k€.

Cette nouvelle machine a été installée sur un nouveau site de production sis sur la zone Athélia à La Ciotat à proximité du siège social de la société pour lequel un bail commercial a été signé courant 2016.

III. Evènements post-clôture

Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd

Par convention en date du 14 mars 2017, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2018 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2020.

IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable applicable à la clôture de l'exercice.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la S.A. MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06. Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristiques du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Affectation des malis techniques

La société applique pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016 le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 sur le traitement comptable des malis techniques de fusion.

L'application de cette nouvelle disposition réglementaire a conduit à reclasser en fonds de commerce les malis techniques, comptabilisés dans les comptes de la société au 1er janvier 2016, sur la base d'un nouvel examen des plus-values existantes.

3. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur d'utilité des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme. Les méthodes de valorisation utilisées sont les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie actualisés pour les fonds de commerce
- Méthode dite des redevances pour les marques

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2016 de la marque Aquasensor et des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2016 est de 10% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1% ou 2% selon les marchés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs incorporels au titre de l'exercice 2016.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 ou 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

6. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

7. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française d'assurance-crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

8. Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La S.A. MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2016.

Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre des exercices 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation et rachat de titres la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

Lorsque les titres sont sortis du patrimoine de la société (cession ou liquidation) les amortissements dérogatoires correspondants sont repris.

13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées correspondent à des aides Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

14. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

15. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

V. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2016
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	229				229
Fonds commercial	19 787				19 787
Frais de recherche et développement	2 630				2 630
Autres postes d'immobilisations incorporelles	852	4	-2	2	856
Immobilisations en cours	2			-2	0
Immobilisations incorporelles brutes	23 500	4	-2	0	23 502
Frais d'établissement	-229				-229
Fonds commercial	-12 090				-12 090
Frais de recherche et développement	-2 244	-122			-2 366
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-523	-20			-543
Amortissements/Dépréciations	-15 086	-142	0	0	-15 228
Immobilisations incorporelles nettes	8 415	-138	-2	0	8 274

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée sur l'exercice 2006.
Ce fonds de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006 puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée à la fin de l'exercice 2009.

Frais de recherche et développement 2.630 k€ :

- Frais de conception de logiciels et logiciels acquis au titre de la R&D par Vision IQ (société portant historiquement l'activité Poséidon) pour un montant brut de 2.020 k€ totalement amortis.

- Frais de R&D relatifs au développement d'une alarme de piscine de nouvelle génération pour un montant total brut de 377 k€. La commercialisation de cette nouvelle alarme a débuté courant 2015, les frais de R&D sont amortis sur une période de 5 ans, la valeur nette au 31 décembre 2016 s'élève à 241 k€.
- Frais de R&D relatifs au développement du moteur « Hydro » pour l'entraînement des couvertures automatiques de piscines pour un montant total brut de 233 k€ amortis sur une période de 5 ans et dont la valeur nette au 31 décembre 2016 s'élève à 24 k€.

Autres immobilisations incorporelles 856 k€ :

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 247 k€ au 31 décembre 2016.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets, les licences d'exploitation informatique et les sites internet pour un montant de 309 k€ en valeur brute et amortis à hauteur de 297 k€.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2016
Immobilisations corporelles					
Constructions & aménagements	321	187	-242		267
Installations techniques, matériel et outillage	1 360	246	-18	368	1 956
Installations générales & agencement	52		-3	80	129
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	372	15			387
Matériel de transport	51	22	-13		60
Immobilisations en cours	448			-448	0
Immobilisations corporelles brutes	2 604	470	-275	0	2 799
Constructions	-193	-107	157		-143
Installations techniques, matériel et outillage	-1 170	-192	8		-1 355
Installations générales & agencement	-48	-18	1		-64
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-273	-42			-315
Matériel de transport	-23	-15	4		-35
Amortissements/Dépréciations	-1 707	-374	169	0	-1 912
Immobilisations corporelles nettes	897	96	-106	0	887

La variation du poste « immobilisations en cours » s'explique par les investissements en cours au 31 décembre 2015 dans le cadre de la modernisation de l'outil de production des couvertures automatiques de piscine. Ces investissements ont été mis en service en janvier 2016 et sont amortis sur une période de 7 ans.

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Immobilisations financières				
Titres de participation	124			124
Dépôts et cautionnement	145	5		149
Prêts et autres immobilisations	86	5		91
Immobilisations financières brutes	354	10	0	364
Dépréciations financières	-178			-178
Immobilisations financières nettes	177	10	0	187

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2016.

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil) sont en cours de liquidation. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts intragroupes.

Les dépôts et cautionnement correspondent essentiellement aux garanties demandées dans le cadre de la location des locaux d'exploitation ainsi qu'aux contreparties bancaires des garanties données dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Europe du Nord.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€	31/12/2015	Variation de l'exercice	31/12/2016
Stocks			
Matières premières	1 200	353	1 553
Produits finis / Marchandises	1 419	624	2 043
Valeur brute	2 619	977	3 595
Provisions sur stocks	-59	-18	-77
Valeur nette	2 560	959	3 519

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV. La variation de cette provision s'explique essentiellement par la mise au rebut d'une partie de ces pièces.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€ Échéances des créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	149		149
Prêts et créances rattachées à des participations	54	54	
Autre prêts	37	37	
Actif immobilisé	241	91	149
Clients et comptes rattachés	3 273	3 273	
Personnel	41	41	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	232	232	
Etat, taxe sur les salaires	187	34	154
Etat, crédit impôt recherche	862	396	466
Avances et acomptes versés/commandes			
Autres créances	661	316	345
Actif circulant	5 256	4 291	965
Total des créances	5 497	4 383	1 114

Les créances liées au Crédit d'Impôt Recherche 2014, 2015 et 2016 ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE) sont comptabilisés à plus d'un an.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés à l'exception de celui détenu sur PTI (filiale d'exploitation des systèmes Poséidon aux USA).

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€ Capitaux propres	31/12/2015	Affectation du résultat 2015	Résultat exercice	Augmentation Capital	Autres	31/12/2016
Capital social	430					430
Réserve légale	25					25
Prime d'émission	14 974					14 974
Prime d'apport	648					648
Autres réserves	270					270
Report AN	-11 363	446				-10 917
Résultat Net	446	-446	590			590
Amortissements déroq.	59					59
Total Capitaux Propres	5 488	0	590	0	0	6 078

Au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro. L'affectation du résultat 2015 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2016.

La répartition du capital au 31 décembre 2016 est la suivante :

- Maytronics Limited : 69,68%
- Autres actionnaires au nominatif : 0,82%
- Flottant : 29,50%

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Provisions				
Provisions sur stocks	59	38	-20	77
Provisions sur comptes clients	829	16	-48	797
Provisions sur comptes courants	570	39		609
Autres	0			0
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 457	93	-67	1 483
Provisions pour garanties données aux clients	101	32		133
Autres provisions pour risques et charges	133	128	-92	168
Provisions pour pension	150	45		195
Provisions pour risques et charges	383	205	-92	496

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 760 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales, la dotation de l'exercice fait suite au refinancement de la filiale portant l'activité de la business unit Poséidon aux Etats-Unis sans perspective de remboursement à court terme.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des litiges avec des tiers ou à des dépenses futures liées à des engagements nés avant le 31 décembre 2016.

Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe [Engagement pour départ à la retraite](#).

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes financières				
Découverts, concours bancaires				0
Autres dettes financières	1 128	3 075		4 203
Emprunts bancaires				0
Emprunts et dettes financières	1 128	3 075	0	4 203

Au 31 décembre 2016, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 245 k€ d'intérêts courus.

Suite au report d'une année supplémentaire des échéances de remboursement acté par convention en date du 14 mars 2017, cette dette est remboursable en 11 échéances trimestrielles à compter du 30 juin 2018.

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€				
<i>Autres dettes</i>	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	1	1		
Comptes courants d'associés				
Av. et Ac.reçus s/com.	34	34		
Fournisseurs	5 789	5 789		
Dettes sociales	940	940		
Dettes fiscales	105	105		
Autres dettes	177	177		
Avoirs à établir	676	676		
TOTAL	7 722	7 722	0	0

Les avances conditionnées correspondent à des aides Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 4,7 M€ dus à Maytronics Ltd. L'exigibilité de cette dette est susceptible d'être ajustée en concertation avec le groupe.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	31/12/2016
<i>Détail des charges à payer</i>	
Intérêts courus	245
Fournisseurs factures non parvenues	171
Congés payés, y compris charges sociales	269
Remuneration y compris charges sociales	392
TVA	21
Charges fiscales à payer	84
Charges à payer	1 182

En k€	31/12/2016
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
Factures à établir	59
Autres	28
Produits à recevoir	87

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2016	2015
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	97	59
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	97	59
Ecart de conversion Passif	0	0
Produits constatés d'avance	309	178
Compte de régularisation passif	309	178

Les charges constatées d'avance résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, la Chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations	Reprises	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	142		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	374		Note 2
Provisions R&C	205	92	Note 7
Provisions clients groupes			Note 7
Provisions clients hors groupe	16	48	Note 7
Provisions s/ stocks	38	20	Note 4
Dotation amortissements - provisions	776	160	

Les reprises de provision pour risques et charges concernent une provisions devenue sans objet courant 2016 pour des dépenses non réalisées.

Note 14 – Résultat financier

En k€	2016	2015
Résultat financier		
Revenu des prêts	0	0
Revenu valeurs mobilières de placement		
Gains de change	84	19
Produits nets sur cession de VMP		
Reprise provision financière (écarts de conversion)		
Reprise de provision sur titres de participations		
Reprise de provision sur créances liée à des participations		
Autres produits financier	0	0
Total des produits financiers	84	20
Intérêts emprunt et comptes courants	-58	-66
Escomptes accordés	-5	-0
Perte de change	-50	-42
Dépréciation Immobilisations financières		
Dépréciation sur créances liées à des participations	-39	-182
Pertes sur créances liées à des participations		
Autres charges financières		
Total des charges financières	-152	-290
Résultat financier	-68	-270

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent essentiellement aux intérêts relatifs à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.

Les dépréciations sur créances liées à des participations correspondent à la dépréciation d'avance en trésorerie effectuées à la filiale supportant l'activité de la business unit Poseidon aux Etats-Unis.

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2016	2015
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	32	
Produits exceptionnels sur opération en capital	10	7
Total des produits exceptionnels	42	7
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-76	-21
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-13	-1
Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles	-89	-21
Résultat exceptionnel	-47	-14

Note 16 – Ventilation de l’impôt sur les bénéfices

En k€ <i>Impôts sur les sociétés</i>	2016			2015		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
Résultat courant	528		528	283		283
Résultat exceptionnel	-47		-47	-14		-14
Crédit impôt recherche		109	109		177	177
Carry back						
Total	482	109	590	269	177	446

La société disposant d’un déficit reportable supérieur au montant du résultat fiscal de la période considérée, aucune charge d’impôt sur les sociétés n’est comptabilisée au 31 décembre 2016.

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2016
<i>Situation fiscale latente et différée</i>	Bases
Provisions règlementées	59
Total des accroissements	59
Contribution sociale de solidarité 2016	17
Effort construction 2016	13
Provision pour pension	195
Total des allègements	225
Situation fiscale latente au 31/12/2016	-166

VI. Filiales et Participations

L'ensemble des actifs liés aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2016 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, et MG Brasil reste en cours à fin 2016.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/15	Valeur brute au 31/12/16	Dépréciation au 31/12/15	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/16	Valeur nette au 31/12/16
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Poseidon US	672	670	512			512	158
Total	919	918	760	0	0	760	158

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/15	Valeur brute au 31/12/16	Dépréciation au 31/12/15	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/16	Valeur nette au 31/12/16
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Poseidon US	306	345	306	39		345	0
Total	570	609	570	39	0	609	0

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2016.

31/12/2016	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	18	-111	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	95	-1 217	100%	76	0	0	515	-147	-
TOTAL				124	0	54			

31/12/2015	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	14	-88	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	92	-1 029	100%	76	0	0	635	-84	-
TOTAL				124	0	54			

MG Brasil et MG Iberica sont en cours de liquidation au 31 décembre 2016.

Les variations du capital social et des capitaux propres des filiales pour lesquelles la devise de référence n'est pas l'euro (MG Brasil, Poséidon US) sont impactées par les variations de taux de change.

Éléments concernant les entreprises liées

En k€		
Éléments concernant les entreprises liées	2016	2015
<u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u>		
Participations	124	124
Prêts	86	86
Créances clients et comptes rattachés	922	943
Comptes courants des filiales	609	570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 727	5 104
<u>Poste du compte de résultat</u>		
Chiffre d'affaires	260	331
Achats et variations de stocks	15 578	12 179
Autres achats et charges externes	137	241
Dotations provisions sur comptes courants	39	182
Reprises de provisions sur titres	0	0
Intérêts	54	64
Charges exceptionnelles	0	0

Outre les filiales de MG International, le périmètre des entreprises liées inclut Maytronics Ltd, actionnaire à 69,68% de MG International ainsi que ses filiales.

VII. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2016, un contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets constituent un engagement de la S.A. MG International.

Cette garantie antérieurement détenue par un pool bancaire, a été transférée depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

Au 31 décembre 2016 les principaux locaux occupés par la société font l'objet de baux commerciaux dits 3/6/9 :

- Le bail relatif aux locaux occupés par le siège social de La Ciotat arrive à échéance en 2018,
- Le bail relatif aux locaux occupés par l'établissement secondaire sis à Boulogne-Billancourt arrive à échéance au mois de mars 2024.
- Le bail relatif aux locaux occupés par le site de production dédié à la fabrication des couvertures de piscine à La Ciotat arrivera à échéance en 2026, étant précisé que ce bail contient une faculté de résiliation anticipée au 1er janvier 2019 qui serait assortie d'une pénalité (incluse dans l'engagement total ci-dessous).
- Le bail relatif aux locaux situés à Clamart arrivera à échéance en 2025.

L'engagement total relatif aux loyers immobiliers s'élève à 1 316 k€ au 31 décembre 2016 dont 615 k€ à moins d'un an.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 19 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 195 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 1,75%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Cadres	32	33
Non cadres	32	28
Total	64	61

4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2016 à 236 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 44.800 € HT pour l'exercice 2016.

6. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 24.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 48.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International S.A. est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.